

**J'ai des bonnes nouvelles !
Le week-end arrive !!!**



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici

2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°89

Sommaire : hors classe, mouvement, PFSE, Référents, Langue nationale, AESH, classe exceptionnelle, indemnités, formation continue, direction, CAPD, migrants



A l'initiative du SNUipp-FSU les syndicats écrivent au Ministre !

Le SNUipp-FSU, le Se-UNSA, le Sgen-CFDT et la CGT-Éduc'action s'adressent ensemble au ministre de l'Éducation nationale pour lui demander des modifications dans le processus et les règles de promotion à la hors classe.

« Les modalités d'accès à la hors-classe pour 2018 suscitent de nombreuses interrogations et de la colère parmi les enseignantes et enseignants des écoles. », déplorent ensemble le SNUipp-FSU, le Se-UNSA, le Sgen-CFDT et la CGT-Éduc'action dans un courrier adressé au locataire de la rue de Grenelle le 22 juin.

Ils soulignent d'une part que « les avis basés sur des rapports d'inspection plus ou moins anciens, comme sur une connaissance plus ou moins réelle des enseignantes et enseignants, engendrent de profonds sentiments d'injustice voire de mépris lorsque l'investissement quotidien n'est pas reconnu, a minima, comme très satisfaisant. », ajoutant que de surcroît, « ces avis ont un caractère pérenne et figent l'appréciation portée sur les enseignantes et enseignants. »

[Lire la suite](#)

[Lire la lettre unitaire](#)



Le SNUipp-FSU vous informe et vous accompagne !

Tout au long du mouvement, vous pourrez compter sur nous à nouveau cette année. Malgré une actualité très chargée, les militant(e)s du SNUipp sont sur tous les fronts, dans l'action mais aussi l'aide, l'information, le conseil. Pas de fausse promesse mais l'engagement d'un suivi personnalisé de chaque collègue dans un souci également d'équité entre tous.

419 collègues restent sans affectation au TD avec donc participation au mouvement à Titre provisoire.

Les groupes de travail pour le MOUVEMENT A TITRE PROVISoire ont débuté hier.

Capd le 3 juillet

Les élu-es du SNUipp-FSU ont mené un gros travail de préparation en amont en lien notamment avec les doubles fournis des collègues et leur connaissance du terrain et ont suivi de près les travaux du jour :

- interventions sur la liste des postes vacants (rajouts, erreurs...),
- études de situations individuelles,
- situations sur le mini mouvement TRS,
- mi temps annualisés (le SNUipp-FSU a proposé de nouveaux couplages pour permettre à plus grand nombre l'obtention de ces temps partiel)...

A NOTER que ceux ci sont très peu nombreux cette année ! (pour 2 raisons: plus de demandes pour la période 1 et du fait aussi que l'IA a refusé des temps partiels annualisés suite aux entretiens chez les IEN...).

Le SNUipp-FSU informe les collègues concerné-es et informera les collègues au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Barème dernier nommé-e de ce jour : 6 (*mais pas tous car de nombreux collègues avec ce barème*)

On continue lundi, mardi, mercredi...

Les nominations commencent à devenir de fait compliquées eu égard aux postes restants.

Il est probable que des collègues restent sans affectation début juillet avec nouveau groupe de travail en août.

A NOTER Liste définitive des 80 postes bloqués PFSE
LIRE ICI



Plusieurs APPELS à Candidature restent ouverts jusqu'au 27 Juin

TOUT EST ICI

COPIES au SNUipp-FSU

- Coordonnateur(trice) CASNAV
- Directeur(trice) en REP+ à l'école maternelle Moulins à Nice
Conseiller pédagogique départemental chargé de la mission d'accompagnement des dialogues pédagogiques et de gestion du 1er et 2nd degrés et de la communication institutionnelle.
- Conseiller pédagogique dans la circonscription de Nice 2



**- Poste à profil : assistant(e) de la secrétaire générale de la DSDEN 06 -
date limite 29 juin**

LIRE ICI

**- Recrutement de PE Maîtres formateurs à Titre provisoire - pour le 26
juin midi**

- accompagnateur pour l'ASH
- pour l'éducation prioritaire

- pour la mission EAC
- formateur à titre provisoire

Copie au SNUipp - LIRE ICI



BIENVENUE aux futurs collègues !

Les résultats du CRPE 2018 sont parus.

Tous les militants et toutes les militantes du SNUipp-FSU sont sur le pont pour informer les futurs collègues de la suite et leur souhaiter la bienvenue dans le métier.

CRPE Académie de NICE 2018: 210 places (130 pour les AM et 80 pour le Var)

13 personnes sont inscrites sur la liste complémentaire.

Le SNUipp-fsu est en contact avec les collègues non validés. Une permanence spéciale a été tenue ce jour au siège du SNUipp-FSU

pour conseiller nos jeunes collègues avant les entretiens de validation.



HONTEUX ... Recrutement de contractuels : dans une note, le rectorat de Nice indique qu'il est possible pour les non admis au CRPE de faire un dossier de candidature pour exercer en qualité de contractuels pour effectuer des missions de remplacement.

Quelle honte ! Et voilà on baisse le nombre de places au concours, on réduit la liste complémentaire et on fait appel à des contractuels.

Voilà à quoi pourrait ressembler notre service public d'éducation si nous ne réagissons pas.



Enseignants référents, encore trop de dossiers !

La nouvelle enquête nationale du SNUipp-FSU dresse le portrait des 1 660 enseignants référents français, chargés de coordonner la scolarisation des élèves en situation de handicap. S'ils ont choisi leur poste et l'apprécient, ils déplorent néanmoins le nombre de dossiers trop important, 220 en moyenne et les délais de remboursement des frais.

Professeurs des écoles d'origine, spécialisés, sur ce poste depuis moins de cinq ans en majorité et implantés dans un établissement du second degré, c'est le portrait des enseignants référents handicap (ERH) qui se dégage à la lecture de l'enquête nationale du SNUipp-FSU.

[Lire la suite et l'enquête du SNUipp-FSU](#)

ENQUÊTE

Le nombre d'heures consacrées à l'étude de la langue nationale à l'école

D'après l'annuaire statistique de la Commission européenne Eurydice, la France est le pays d'Europe qui consacre le plus grand nombre d'heures (1656) sur l'ensemble de la scolarité à l'étude de sa langue nationale à l'école primaire. Loin devant des pays comme la Finlande (912 h) la Hongrie (702 h) ou la Pologne (389 h) pourtant réputés pour la complexité de leur langue.

De quoi sérieusement relativiser l'obsession ministérielle d'un retour à l'enseignement des « fondamentaux ».

[Voir l'étude](#)

60 collègues AESH à la réunion organisée par le SNUipp-FSU. Beau succès. Nous y reviendrons !

Tableau avancement **Classe exceptionnelle**

Les avis des IEN sont dans les boites iprof.

Sur Iprof :

- 1) Les Services
- 2) Accéder à la campagne CLASSE EXCEP. Cliquer sur OK
- 3) Consulter votre dossier
Cliquer sur l'onglet : Synthèse

Copie au SNUipp-FSU pour suivi.

Capd 3 juillet. Seul le SNUipp siègera en tant qu'expert.

Le dossier du SNUipp-FSU



Comité Technique Académique du 19 juin : Nouvelles victoires du SNUipp-FSU concernant les indemnités !

Le SNUipp-FSU a obtenu :

- Que les enseignants qui travaillent à la MDPH touchent l'Indemnité à Missions Particulières comme le prévoit le décret n°2017-965 du 10 mai 2017. Cette indemnité sera versée rapidement.
- Que les enseignants , rattachés aux DSDEN de l'académie et qui ont une mission à caractère pédagogique touchent également l'Indemnité pour Missions Particulières.

Le rectorat va répertorier (avant le CTA du 5 juillet) les missions concernées afin d'indemniser les collègues occupant ces postes.

Si vous êtes concernés par l'une de ces deux décisions contactez-nous afin que nous puissions nous assurer du versement de ces indemnités.

Après l'obtention de l'IMP pour les référents et les Erun ce nouvel acquis nous encourage à continuer nos actions déterminées !



Formation continue : on commence quand ?

Les 18 heures d'animations pédagogiques ne peuvent tenir lieu à elles seules de formation continue. Cette dernière, exsangue, ne répond plus aux questions de métier qui se posent. Dans une école en constante évolution, enseignantes et enseignants ont besoin de suivi, d'accompagnement, des apports de la recherche et de mise à jour de leurs connaissances.

L'inspection générale aurait voulu mettre son ministre en difficulté, qu'elle ne s'y serait pas pris autrement. Elle vient juste de publier un rapport rédigé il y a un an et laissé depuis sous le tapis. Son évaluation de la politique publique sur la formation continue des professeurs du premier degré dresse un état des lieux alarmant. Insuffisance des moyens de remplacement, conçue pour piloter pas pour aider les PE, contenus des formations pour les maîtres formateurs non identifiés, apport de la recherche invisible...

Le constat est accablant. L'IGEN souligne avec force que les 18 heures d'animation pédagogique ne peuvent à elles seules tenir lieu de formation continue.

Or, c'est bien ce que semble penser le ministre.

Lire la suite

Dossier complet du SNUipp-FSU

Lire le manifeste sur le sujet (18 heures)

Le SNUipp-FSU revendique que les contenus de formation respectent les besoins de terrain.

Nous prendrons à la rentrée des initiatives dans ce sens.



Et dans l'Académie ?

Le PAF 2018/2019 a été présenté par le Recteur en comité technique académique.

Devant la pauvreté de l'offre de formation la FSU et le SNUipp ont voté contre.

Le nombre de stages à candidature individuelle est en chute libre : 2,4 %.

60 % des stages sont programmés sur les thématiques Lire/Ecrire/Mathématiques.

De plus les 18 h de conférences pédagogiques sont désormais incluses dans le plan faisant gonfler artificiellement le nombre de stages.



Inscriptions PAF "peau de chagrin"

Inscriptions Stages Formation Continue

Les inscriptions se font exclusivement sur Internet et uniquement pour les stages à candidature individuelle

Ouverture du service d'inscription sur Internet : du 25/06/2018 jusqu'au 17/09/18

DOUBLES au SNUipp-FSU de vos demandes

Tout est ici



DIRECTION D'ECOLE : HALTE A LA SURCHARGE !

Dans le cadre du respect du protocole national et du protocole académique de simplification administrative, le SNUipp-FSU rappelle que les réunions IEN/directions d'école doivent être convoquées sur temps scolaire, avec la mise à disposition des moyens de remplacement nécessaires. En cas d'invitation à une réunion hors temps scolaire, des modalités de récupération doivent être proposées (par exemple, déduction sur le volume horaire des 18h d'animation pédagogique). Dans le cas contraire, la participation à la réunion ne peut être que facultative.

Par ailleurs, pour le SNUipp-FSU, les sollicitations de remontée d'informations ne doivent pas concerner des données déjà connues des services et applications numériques de l'Education Nationale et se faire dans des délais évitant le stress professionnel lié à la gestion de l'urgence (5 semaines au minimum).

[Lire ici l'agenda revendicatif du SNUipp-FSU 06](#)



La fin des CAPD ? Gravissime pour la profession ! Que tout le monde mesure le niveau de l'attaque !

Le gouvernement projette de dessaisir les commissions paritaires de la plupart de leurs attributions concernant la mobilité et la carrière des agents de la Fonction publique. Face à cette atteinte grave, le SNUipp et la FSU appellent à signer massivement une pétition.

Début juin : enseignantes et enseignants voient se profiler la fin de l'année scolaire avec un certain soulagement mais pour ceux d'entre eux qui sont élus pour représenter la profession, c'est le plein boum ! Après avoir ferraillé au sein des comités techniques (CT) avec les directions académiques pour défendre les écoles dans le contexte difficile d'une carte scolaire de pénurie, les délégués du personnel vérifient, informent, rendent compte à leurs collègues des commissions paritaires de fin d'année qui examinent leurs affectations, leurs promotions, leurs congés de formation, leurs demandes de temps partiels ou de mise en disponibilité... C'est ce moment, forcément mal choisi, où le gouvernement met sur la table un projet qui signe pratiquement la fin du paritarisme dans la fonction publique et donc dans l'éducation nationale.

[Lire la suite](#)

La FSU et le SNUipp lancent une pétition pour la défense des droits des personnels !

Pétition pour le respect de nos droits : PAS TOUCHE AUX CAPD ET CHSCT !

[Signez la pétition ici](#)



Alors que la terrible odyssee des 629 migrants recueillis par l'Aquarius s'achève dans le port espagnol de Valence, la FSU s'indigne dans un communiqué de l'attitude du gouvernement français et de sa politique d'asile et d'immigration.

[Lire la suite](#)



[SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook](#)



PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

[Lire la suite et modèle de lettre](#)

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr Adresse : 34 avenue du docteur

Ménard 06 000 Nice - Tél : 04 92 00 02 00 -
Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos